



**Département de Sciences de l'éducation**



École supérieure  
du professorat  
et de l'éducation  
Académie de La Réunion



## **SYLLABUS**

MASTER et DU MEEF PE 1<sup>er</sup> degré / 2<sup>ième</sup> ANNEE  
année universitaire 2018/2019

# Syllabus

---

Le master MEEF mention premier degré, parcours professeur des écoles, proposé en partenariat avec le Vice-Rectorat de Mayotte et le Centre Universitaire de Formation et de Recherche de Mayotte est une formation initiale conduisant à la délivrance du master MEEF mention «1<sup>er</sup> degré». Cette formation est confiée à l'ESPE de l'académie de La Réunion, école interne de l'Université de La Réunion.

Les étudiants admis à suivre le master parcours professeur des écoles à Mayotte sont issus du CRPE ouvert en externe au niveau L3 et également en interne dans l'académie de Mayotte.

La maquette du master est validée par les instances de l'ESPE et de l'Université de La Réunion, ainsi que par celles du CUF.

La formation est organisée selon le principe d'une alternance intégrative. Cette relation entre l'expérience de terrain et la formation universitaire se situe au cœur de la logique de formation des enseignants stagiaires conformément à la loi de refondation de l'école de la République. Elle permet de poursuivre et de renforcer la construction de compétences définies par le Référentiel de compétences professionnelles publié au Bulletin officiel du 25 juillet 2013. La formation en alternance conçue en lien avec l'ESPE tient compte de la recherche, dans l'apport d'éléments de culture disciplinaire et didactique.

Elle accorde, dans sa visée qualitative, une part centrale à l'analyse réflexive des pratiques, aux visites d'accompagnement et aux entretiens de positionnement en lien avec la construction des compétences professionnelles.

La formation répond notamment aux objectifs suivants :

- améliorer la pratique d'enseignement à partir de l'analyse des situations vécues dans l'ensemble des lieux de formations,
- acquérir des connaissances dans les domaines non encore maîtrisés,
- répondre de manière personnalisée aux besoins spécifiques exprimés par les enseignants stagiaires,
- favoriser l'échange de pratiques professionnelles et le travail en équipes plurielles.

## Compétences générales visées pendant l'année de Master 2

Les enseignements :

- approfondir les savoirs disciplinaires indispensables à l'enseignement en premier degré
- construire et mettre en œuvre des situations d'enseignement conformes aux programmes et au socle commun
- développer la connaissance des spécificités du contexte culturel mahorais
- préparer les étudiants à la prise en charge de leur classe (organisation, rythme, gestion, modalités...)
- porter un regard réflexif et critique sur le métier d'enseignant et le rapport enseignant-élève
- approfondir les connaissances des différentes théories de l'apprentissage et construire un mémoire de recherche
- prendre du recul sur sa propre pratique, avec des cadres théoriques de référence, qui permettent de penser la pratique professionnelle, notamment dans la didactique ou les usages des nouvelles technologies

**Les textes de référence** suivants orientent les finalités du master :

- le Code de l'éducation

- le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, MENE1315928A
- le socle commun de connaissances, de compétences et de culture MENE1506516D
- le programme d'enseignement de l'école maternelle MENE1504759A
- les programmes d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2), du cycle de consolidation (cycle 3) et du cycle des approfondissements (cycle 4)
- le cadre européen commun de référence pour les langues
- le référentiel C2i2e

Ces textes de référence font partie des ressources que doivent posséder les enseignant.e.s<sup>1</sup> et les enseignant.e.s stagiaires.

## Compétences générales visées par les UE

**Les compétences générales visées** par toutes les UE se déclinent en :

- Maîtriser la langue française à des fins de communication et d'enseignement
- Maîtriser les savoirs disciplinaires
- Maîtriser les objectifs et les contenus des programmes d'enseignement et les exigences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture
- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement s'appuyant sur les éléments du contexte mahorais
- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement fondées sur des démarches pédagogiques identifiées
- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement pluridisciplinaires ou transversales
- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement intégrant les technologies et les ressources numériques, avec un regard critique sur les effets de ces outils (en terme d'apprentissage et de changement de pratiques)
- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement prenant en compte la diversité des élèves
- Évaluer et accompagner les progrès et les acquisitions des élèves et en rendre compte de façon individualisée ou collective
- S'informer sur les avancées et les questions vives de la recherche en sciences de l'éducation, s'initier à la construction d'un cadre théorique, à la mise en œuvre d'une méthodologie de recherche et à la constitution et à l'analyse d'un recueil de données
- Travailler en équipe et en relation avec les différents acteurs des sphères éducative et civile
- Construire sa propre identité d'enseignant et interroger la notion d'éthique professionnelle

---

<sup>1</sup> Dans ce document, le terme 'enseignant' désigne les personnes en charge des UE (professeurs, maîtres de conférences, professeurs agrégés ou certifiés vacataires, formateurs, intervenants,...), le terme 'enseignant stagiaire' désigne les personnes qui suivent la formation du master MEEF et le terme 'élève' désigne des personnes qui suivent les formations de l'école élémentaire (maternelle ou primaire)

## Les Unités d'Enseignement de l'année de Master 2 et du DU 2

**Les unités d'enseignement** (UE) du master et du DU MEEF 2 ont pour but d'accompagner les enseignant.e.s stagiaires dans leurs prises en responsabilité des classes qui leur sont affectées dans le cadre de l'alternance intégrative. Elles s'appuient sur les compétences disciplinaires, didactiques ou contextuelles déjà rencontrées lors de la première année du parcours de formation. Les cours magistraux et les travaux dirigés auront pour but de consolider et d'approfondir ces compétences, en lien avec le syllabus de 1<sup>ère</sup> année. Le vécu personnel est moins appréhendé en seconde année de Master, pour laisser place à la formation et à la construction d'une identité professionnelle. Les enseignant.e.s stagiaires seront accompagnés de façon individualisée et collective, avec par exemple des temps de préparation des enseignements ou d'analyses des pratiques. Une UE spécifique à la rédaction du mémoire de recherche permettra à l'étudiant.e d'articuler connaissances théoriques et mise en pratique professionnelle.

Dans les UE, les **démarches pédagogiques**<sup>2</sup> mises en œuvre par les enseignants ou à maîtriser par les enseignants stagiaires s'appuient sur ces textes de référence. En outre, dans chaque UE :

- les démarches pédagogiques enseignées aux enseignants stagiaires sont mises en œuvre par les enseignants,
- les enseignants exposent régulièrement aux enseignants stagiaires une analyse pédagogique des enseignements qu'ils dispensent.

**Les contenus enseignés** dans chaque UE s'appuient également de ces mêmes textes de référence officiels. Les cours magistraux ont pour objectifs de présenter des éléments fondamentaux disciplinaires, didactiques et contextuels, de construire des synthèses, de réaliser des bilans de compétences collectifs et de proposer des pistes de travail personnel. Ils ne prétendent pas à l'exhaustivité des contenus disciplinaires. Les travaux dirigés ou pratiques permettent essentiellement l'acquisition de pratiques pédagogiques et de connaissances complémentaires. Ils sont aussi le lieu de travaux en groupes.

Les contenus des UE sont des approfondissements de ce qui a été étudié jusque là, notamment au cours du Master 1. Par exemple, dans l'**UE « contextualisation »**, l'objectif est de construire des situations d'enseignement pluridisciplinaires et transversales fondées sur des démarches pédagogiques actives qui s'appuient sur des éléments du contexte culturel mahorais en tenant compte des objectifs et des contenus des programmes d'enseignement et des exigences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et de la diversité des élèves. Un dossier de 5 pages rendant compte d'une séquence ou de séances d'apprentissage qui prennent en compte des éléments du contexte mahorais sera attendu.

Dans l'UE « **accompagnement en français** », l'objectif en Master 2 est de maîtriser les objectifs et les contenus des programmes d'enseignement des cycles 1 à 3 et les compétences à acquérir dans le socle commun. Il est attendu que l'étudiant.e puisse désormais construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement prenant en compte la diversité des profils d'élèves, variant les supports et les démarches pédagogiques, s'appuyant sur des contenus didactiques (tableaux synoptiques, manuels, cahiers d'activités, etc.) avec un regard critique permettant de les adapter et / ou de les compléter pour tenir compte des besoins des élèves et de la classe, intégrant des activités de remédiation, de consolidation et d'approfondissement, en se servant de l'évaluation comme outil d'apprentissage (différentes formes évaluatives) et comme outil d'enseignement. L'étudiant.e sera évalué sur sa capacité d'analyser des situations-problème rencontrées dans le cadre de l'alternance intégrative, les confronter à celles de ses pairs afin d'être capable de faire un retour distancié sur sa pratique, de chercher des remédiations en

---

<sup>2</sup> Voir <http://eduscol.education.fr/bd/competice/superieur/competice/libre/qualification/q3b.php>

collaboration avec ses pairs et d'expérimenter de nouvelles approches. Au cours des semestres, un accent sera mis sur la contextualisation et l'analyse des besoins.

Dans l'UE « **accompagnement en art** », l'objectif est de construire et mettre en œuvre des séquences pédagogiques en arts s'appuyant sur les éléments du contexte culturel mahorais dans le but d'animer des situations d'enseignement pluridisciplinaires en utilisant le dessin comme outil principal ; développer la réflexion critique en éducation artistique pour les élèves des 3 cycles ; promouvoir une approche culturelle de l'enseignement à partir de la culture de l'enfant et construire des situations d'enseignement en utilisant à la fois l'éducation environnementale et artistique. Au cours de l'année, l'accent sera mis sur la prise en compte de la diversité des élèves et du développement de leur identité culturelle. Des activités visant la construction d'un programme éducatif muséal (es. Sorties au Musée de Mayotte (MUMA), visite de l'écomusée du sel de Bandrele, etc.), et la collaboration avec des artistes mahorais pourront enrichir les séances pédagogiques. Il s'agit également de découvrir, révéler, développer des compétences musicales par des pratiques rythmiques, chantées, d'écoutes actives, de création, avec des objectifs autant disciplinaires que transversaux. L'évaluation consiste en un contrôle des connaissances, avec une prise en compte de l'implication dans le travail de groupe.

Dans l'UE « **sciences** », l'objectif est de mettre en œuvre des séances et des séquences de sciences dans les trois cycles, et d'analyser les pratiques. Au cours de l'année, les stagiaires construiront progressivement les séances eux-mêmes. Les thèmes seront abordés afin qu'ils puissent être travaillés dans les 3 cycles. Des mises en situations pratiques régulières permettront aux stagiaires d'analyser la conception des séances et leur mise en œuvre. L'évaluation consistera en une analyse critique d'une séance menée en classe au cours du stage en responsabilité ainsi qu'un travail de groupe autour de la construction d'une séquence.

Dans l'UE « **accompagnement en histoire et en géographie** », l'objectif est de poursuivre la formation initiée l'an passé à travers l'ensemble des trois cycles. L'accent sera mis sur les besoins de formation énoncés par les étudiants ainsi que la recherche de situations où la contextualisation est réalisable (patrimoine historique local et de l'océan Indien ; implantation humaine à Mayotte et son incidence sur l'île). D'autre part, la construction de séances et de séquences d'enseignement, prenant en compte la diversité des supports pédagogiques, sera privilégiée. L'enseignement de l'histoire des arts sera associée à la construction de ces séances. Les étudiants seront évalués sous la forme de devoirs sur table, portant à la fois sur les connaissances abordées lors des cours et la réalisation ou l'analyse de séances d'enseignement.

Dans l'UE « **EPS** », l'objectif est de connaître les activités physiques, sportives et artistiques, les spécificités des apprentissages moteurs par la pratique personnelle, en particulier en natation, et de connaître les programmes pour mieux appréhender la place et les enjeux de l'EPS à l'école dans le contexte mahorais. Au premier semestre, les contenus se focaliseront sur la construction, la mise en œuvre et l'animation des formes de pratiques scolaires qui permettent un engagement authentique des élèves pour les impliquer dans le processus d'apprentissage. Seront abordés aussi la construction, la mise en œuvre et l'animation des formes de pratiques scolaires qui permettent d'articuler les apprentissages moteurs et non moteurs. Au second semestre, les compétences recherchées se focalisent sur l'évaluation au service des apprentissages, la recherche d'apprentissages transdisciplinaires, et l'élaboration d'une séquence d'enseignement qui organise différentes situations d'apprentissage autour d'une forme de pratique scolaire.

## UE en petits effectifs et spécificités du DU MEEF 2

Les **modalités de regroupement des enseignants stagiaires** sont multiples. Ils constituent un seul groupe, la promotion, et sont séparés en cohortes dans les travaux dirigés ou pratiques. Dans les travaux dirigés des **UE de Langue Vivante Étrangère (LVE)** et de **numérique**, des groupes de petits effectifs sont constitués. Ces effectifs permettent de consolider des acquis développés notamment en Master 1, et d'arriver à un niveau de maîtrise de

la LVE et du C2i2e pour répondre à des situations professionnelles spécifiques. Il est attendu que l'étudiant.e puisse valider un niveau de compétences exigé par la pratique du métier d'enseignant.e. **Pour l'UE LVE**, les TD permettent de s'entraîner et se préparer au test avec les examens blancs : travailler sur un projet de réussite (dossier) dans lequel ils précisent un plan de réussite personnalisé qui vise à combler les lacunes linguistiques dans les 4 compétences dans le LVE (l'expression orale, l'expression écrite, la compréhension orale, et la compréhension écrite). *Si des lacunes ont été accumulées en cours de scolarité, il conviendra de fournir un travail personnel important afin de valider le niveau B2. Il s'est attendu que les étudiants avec un niveau en LVE en dessous de B2 vont consacrer du temps et d'effort en dehors de la formation à se mettre au niveau. La note de S3 ne compte pas pour une validation du niveau B2 (voir TCV2E4).* Dans l'arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation », l'article 8 précise les conditions d'obtention du niveau B2. « *La formation intègre un enseignement visant la maîtrise d'au moins une langue étrangère en référence au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues. Cet enseignement est sanctionné par l'attribution de crédits. Ces crédits ne peuvent être obtenus par compensation* ». L'objectif est alors de valider un niveau de compétence en langue au niveau B2. Une **UE « d'accompagnement en langue »**, qui s'inscrit dans la continuité de l'accompagnement qui a été proposé en Master 1, permet également d'aborder les recommandations du CECRL.

Concernant l'UE « **numérique** », par rapport au Master 1 où les compétences du niveau A ont été validées, l'année de Master 2 permet d'aborder les compétences du niveau B. Un focus est mis sur les thématiques de la société de l'information concernant le CM, et les TD abordent l'algorithmie et la programmation, notamment au second semestre, avec une présentation et l'utilisation du logiciel Scratch.

La seconde année de Master est orientée vers la professionnalisation, la réflexion sur son métier et sa pratique, le soi professionnel et le savoir-agir, avec des éléments théoriques issus de la première année de Master et approfondis, enrichi, remis en question. La première année de master constitue donc le socle de base de connaissance et d'expérience, qui sont approfondies en seconde année de Master. Cette démarche de réflexion est notamment mise en œuvre dans l'UE « **mémoire** » (pour les Master MEEF) ou « **mémoire professionnel** » (pour les DU), qui a pour but de mobiliser et décrire une situation professionnelle vécue en stage et de définir alors un objet de recherche. Dans cette UE, la rédaction d'un mémoire passe par la présentation d'un cadre théorique, d'une problématique et d'une méthodologie de recueil et d'analyse des données à partir d'outils numériques, afin d'exposer des résultats et une discussion qui porte un regard critique sur la recherche effectuée. La communication de cette réflexion se réalise notamment à travers la soutenance du mémoire. L'enseignant.e stagiaire exposera les enseignements et les perspectives qu'il ou elle aura pu dégager d'un point de vue professionnel de cette expérience au regard de son questionnement initial. Cette UE, validée au second semestre, tire profit des connaissances acquises lors du premier semestre, notamment avec l'UE « **initiation à la recherche** », au sein de laquelle l'étudiant.e est amené à passer de l'émergence d'un questionnement lié à une situation professionnelle vécue en stage (décrite avec précision) à la définition d'un objet de recherche (avec un cadre théorique, une problématique, une méthodologie associée et la mise en valeur de résultats). La conception d'un cadre théorique en lien avec l'objet de recherche permettra alors de dégager les principales caractéristiques d'un article scientifique, se repérer dans un portail de Sciences Humaines et Sociales (Ex : Cairn) et d'être capable d'en extraire des articles liés au questionnement posé. La construction d'un article scientifique est clairement étudiée. Dans cette UE, les étudiant.e.s sont amenés à connaître différentes méthodes et techniques de recueils de données et à être capable de justifier de leur choix au regard du questionnement et des contraintes opérationnelles. Dans ce cadre, la participation à des projets de recherche/action proposés par des instances académiques ou universitaires pourront aider à vivre les recherches à différents niveaux.

La **spécificité du parcours DU** réside notamment dans cette UE mémoire, où les attentes portent avant tout sur l'émergence d'un questionnement de recherche plutôt que d'un cadre théorique. Le mémoire professionnel attendu en Master 2 est dans la continuité du rapport de stage réflexif, mais les compétences attendues entre 1ère année de DU et 2ème année de DU sont distincts et renvoient à la capacité d'introduire une analyse réflexive (aller

au-delà d'une simple thématique), avec des références théoriques argumentées et articulées entre elles, qui mettent en valeur le développement identitaire professionnel.

Des **UE** de « **suivi individualisé** » et de « **pratique professionnelle** » sont également plus nombreuses en Master 2 par rapport au Master 1, afin d'être au plus proche des besoins de futur.e.s professionnel.le.s. Ces enseignements permettent alors un accompagnement personnalisé dans la construction de son mémoire de Master MEEF ou de son mémoire professionnel de DU MEEF, d'aider à la mise en œuvre d'une démarche réflexive sur sa pratique en classe et sur les concepts théoriques associés, ou encore d'aider à s'organiser dans sa pratique de futur.e professionnel.le. Les compétences professionnelles indispensables pour l'entrée dans le métier de professeur sont clairement visées dans cette UE.